



Séance du mercredi 12 avril 2017

Date de la convocation: 30/03/2017

Date d'affichage de la convocation : 30/03/2017

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-sept et le douze avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

**Secrétaire de
séance:**
FOUCONNIER
Geneviève

Excusés: Eric CERETTO, Guy CLARAC

Absents:

Objet: Participation aux frais de cantine scolaire de VIC-FEZENSAC - DE_2017_007

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors du conseil municipal de la commune de Vic-Fezensac, en date du 16 novembre 2016, il a été décidé d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire.

A compter du 1^{er} janvier 2017, les nouveaux tarifs sont :

2,40 € pour les vicois

3,60 pour les enfants non domiciliés à Vic-Fezensac

Le Conseil Municipal ayant déjà fait le choix de participer aux frais supportés par les parents, reconduit cette participation, dont le reste à charge pour notre commune passe de 1.15 € à 1.20 € par repas.

Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte le paiement du reste à charge de 1.20 € par repas, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire, Guy FAVAREL.

Date réception préfecture
et publication le : 13/04/2017

